



MINISTÈRE DES OUTRE-MER

Le Directeur du Cabinet

Paris, le 5 juin 2012

Madame la Députée,

Suite à nos échanges, j'ai le plaisir de vous confirmer la disponibilité des crédits concernant l'achat de la machine Baader de transformation de la morue au profit de la SNPM de Miquelon.

J'ai chargé Monsieur le Préfet de me faire très rapidement un point de situation en liaison avec les partenaires afin que cet investissement soit réalisé rapidement et articulé avec les autres outils nécessaires, dans la limite des crédits disponibles, au développement de la filière et de proposer une convention à cet effet.

Espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Bi cordialement,

Fabrice RIGOULET-ROZE

Madame Annick GIRARDIN
Députée de Saint-Pierre et Miquelon
7 rue René Autin
BP 4477
97500 SAINT-PIERRE ET MIQUELON

27, rue Oudinot - 75007 Paris - Tél : 01.53.69.20.00
Internet : www.outre-mer.gouv.fr

Guadeloupe – Guyane – Martinique – La Réunion – Mayotte – Nouvelle-Calédonie – Polynésie française – Saint-Barthélemy – Saint-Martin
Saint-Pierre-et-Miquelon – Wallis et Futuna – Terres Australes et Antarctiques françaises